

Séance du 08 octobre 2025

Président : M. DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe - Mme BONNERY Andrée - M CHEVALIER Stéphane
- M DAVID Bruno – M. MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : Mme KOENDERS Nathalie ayant donné pouvoir à M DESEILLE François - M
BORDAT Pierre ayant donné pouvoir à M SAVONNET Bernard

Objet de la délibération

1. Comptes-rendus des séances du Conseil d'Orientation et de Surveillance

1. 1. Compte-rendu du COS du 25 juin 2025

1. Compte-rendu du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 26 mars 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 26 mars 2025.

2. Politique financière et comptable de l'établissement

2. 1. Compte financier 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté à 8 voix pour et une abstention le compte financier 2024.

2. 2. Budget supplémentaire 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté à 8 voix pour et une abstention le budget supplémentaire 2025.

2. 3. Point d'actualité – ouverture d'une permanence à Auxerre (89)

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé de l'ouverture d'une permanence du Crédit Municipal de Dijon à Auxerre.

2. 4. Signature d'une convention de partenariat avec la Ville d'Auxerre

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé, à l'unanimité, la signature d'une convention de partenariat avec la Ville d'Auxerre et autorisé le Directeur Général de l'établissement à prendre toute mesure en application de la présente convention.

2.5. Signature d'une convention de mise à disposition de personnel avec la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé, à l'unanimité, la signature d'une convention de mise à disposition de personnel avec la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois et autorisé le Directeur Général de l'établissement à prendre toute mesure en application de la présente convention.

2. 6. Création d'une régie d'avances et de recettes pour la permanence d'Auxerre

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance :

- a approuvé, à l'unanimité, la création d'une régie d'avances et de recettes pour la permanence d'Auxerre pour encaisser les produits engendrés par l'activité de prêts sur gages et pour payer les dépenses nécessitées par l'activité de prêts sur gages
- a émis, à l'unanimité, un avis favorable à la nomination en tant que régisseur de l'agent de la Ville d'Auxerre mis à disposition du Crédit Municipal de Dijon dans le cadre de la convention de partenariat entre la Ville d'Auxerre et le Crédit Municipal de Dijon
- a autorisé, à l'unanimité, le Directeur Général de l'établissement à prendre toute mesure relative à l'organisation de cette régie.

2. 7. Placement de trésorerie – Point semestriel

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé de la situation de la Trésorerie de l'Etablissement telle que présentée :

Produit	Emetteur	Date souscription	Durée	Échéance	Taux	Montant placé	Intérêts 12 mois
EMTN	CRCA	mai-22	60 mois	mai-27	1,80%	500 000	9 000
CAT	CRCA	févr-24	60 mois	févr-29	4,33%	1 000 000	43 300
CAT	Crédit municipal de Lyon	janv-24	48 mois	janv-28	4,00%	1 186 570	47 463
CAT	Crédit municipal de Lyon	avr-24	48 mois	avr-28	3,80%	500 000	19 000
CAT	Crédit municipal de Lyon	avr-24	48 mois	avr-28	3,80%	500 000	19 000
CAT	Crédit municipal de Lyon	avr-24	48 mois	avr-28	3,80%	500 000	19 000
CAT	Crédit municipal de Lyon	avr-24	48 mois	avr-28	3,80%	400 000	15 200
CAT	Crédit municipal de Bordeaux	févr-25	24 mois	févr-27	3,00%	1 000 000	30 000
CAT	Crédit municipal de Bordeaux	févr-25	24 mois	mars-27	3,00%	1 000 000	30 000
CAT	CEBFC	oct-23	24 mois	oct-25	4,20%	500 000	21 000
CAT	CEBFC	mai-23	36 mois	mai-26	3,60%	500 000	18 000
CAT	ARKEA	oct-23	120 mois	oct-33	4,05%	500 000	20 250
Trésorerie	ARKEA				1,75%	2 033 547	35 587
					3,23%	10 120 117	326 800
					3,80%		-57 765

Simulation intérêts		Trésorerie placée					
		5 000 K€	6 000 K€	7 000 K€	8 000 K€	9 000 K€	10 000 K€
Taux de placement	1,0%	50	60	70	80	90	100
	1,5%	75	90	105	120	135	150
	2,0%	100	120	140	160	180	200
	2,5%	125	150	175	200	225	250
	3,0%	150	180	210	240	270	300
	3,5%	175	210	245	280	315	350
	4,0%	200	240	280	320	360	400

Simulation impact (base : RBE 2024)		Trésorerie placée					
		5 000 K€	6 000 K€	7 000 K€	8 000 K€	9 000 K€	10 000 K€
Taux de placement	1,0%	-147	-137	-127	-117	-107	-97
	1,5%	-122	-107	-92	-77	-62	-47
	2,0%	-97	-77	-57	-37	-17	3
	2,5%	-72	-47	-22	3	28	53
	3,0%	-47	-17	13	43	73	103
	3,5%	-22	13	48	83	118	153
	4,0%	3	43	83	123	163	203

Situation au 31/12/2024

3. Politique normative de l'établissement

3. 1. Rapport annuel de contrôle interne – Annexe TIC

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé, à l'unanimité, l'annexe TIC au rapport annuel de contrôle interne.

3. 2. Désignation des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour procéder aux contrôles des gages

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a désigné les administrateurs chargés des contrôles pour les 3^{ème} et quatrième trimestre 2025 des objets déposés en gage au Crédit Municipal de Dijon

Contrôles	
3 ^{ème} trimestre 2024	Bruno DAVID/Bernard SAVONNET
4 ^{ème} trimestre 2024	Andrée BONNERY/François DESEILLE

4. Affaires relatives au personnel

4. 1. Renouvellement du contrat du Directeur Général de l'Etablissement

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a, à l'unanimité, émis un avis favorable au renouvellement du contrat de M. Grégoire Asselineau, en qualité de Directeur Général du Crédit Municipal de Dijon à compter du 1^{er} octobre 2025 pour une durée de 3 ans aux conditions arrêtées en séance.

4. 2. Mise à jour du tableau des emplois

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé, à l'unanimité, la mise à jour du tableau des emplois telle que présentée.

5. Divers

5. 1. Date des prochaines séances du COS

Il est proposé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de fixer la date de sa prochaine séance au mercredi 8 octobre 2025 à 8h30 au Siège du Crédit Municipal de Dijon.

Cette information a été portée à la connaissance du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Il est demandé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de bien vouloir adopter le compte rendu de sa séance du 25 juin 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 25 juin 2025.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE

